



## Compte Rendu du Comité Directeur n°63

**Présents :** Bastien Bisson, Pierre Boulanger (absent vendredi), Julien Bruno, Marie-Anne De Vreyer, Isabelle Dhoyer, Aline Fuhrmeister, Gilbert Grandjean, Bernard Lefèvre (Absent Samedi), Maurice Marais, Isabelle Soltysiak, Jean-Yves Talois, Michèle Tanaff, Gaël Utard, Nicole Daniel, Bernard Hameau, Saâd Zian (Délégué Général),

**Excusés :** Margaux Jalby, Etienne Vigour

Étaient à l'ordre du jour les points suivants :

Vendredi :

- Adoption de l'ordre du jour
- Compte rendu des séances de CD
- Répartition du travail du week-end
- Rapport Moral
- Traitement des motions

Samedi

- Hors CD : CAF & groupes de travail
- Rapport Financier, dont Rapport de la CAF, du CAC et de la CDC
- Rapport Moral
- Rapport d'Activités
- Réponses aux Motions
- Organisation AG
- Signature de la Charte

Dimanche

- Hors CD : AG Roverway
- Temps RH (sous réserve)
- Calendrier National
- Adoption du Rapport Moral
- Bilan du CD
- Hors CD : AG SF

### **Délibération 2017-04-12 : Adoption de l'ordre du jour**

**Rappel RG 5.2 :** « Le bureau du comité directeur : propose l'ordre du jour des réunions du comité directeur, prépare et organise le travail du comité directeur, à l'initiative du président, assure la gestion des affaires courantes et des dossiers urgents »

**Historique** : le Bureau s'est réuni par téléphone le Mardi 11 Avril 2017, en vue de présenter au CD une proposition d'ordre du jour.

**Après modification, le Comité Directeur adopte l'ordre du jour.**

**12 POUR ; 0 CONTRE ; 0 ABSTENTION**  
**Unanimité des présents**

### **Compte Rendu des Séances de CD**

Le Secrétaire n'étant pas arrivé, il n'est pas possible de soumettre au vote le compte-rendu du CD précédent.

La secrétaire de la mandature précédente indique avoir retrouvé le Compte rendu de la séance d'avril 2016, et le mettre à disposition pour publication.

### **Temps Retour sur le CN : Echanges**

Un membre s'interroge sur la plus-value de la présence des membres du CD au Conseil National. Un autre membre indique que cela a permis d'écouter les différents états d'esprits.

Un membre indique que le format du CN lui paraît mal adapté ; ne devrait-il pas être amené à voter de manière consultative. Un autre membre se demande également comment formaliser le rôle consultatif du CN. Enfin d'autres membres s'interrogent sur leur préférence de remettre le CN dans le format du Règlement Général.

Une personne propose de mettre une question à l'étude du CN, mais cela nécessiterait de pouvoir la poser suffisamment en amont

Le temps International paraît à nouveau mal adapté sur la forme.

Il est proposé de préciser l'objectif de chaque temps pour les prochains CN.

Un membre indique que ce qui nous pose difficulté c'est de faire association, par quel moyen y parvenir. Sans cela nous n'arriverons pas à mener à bien nos orientations.

Dans le dernier CN, un travail a été réalisé sur la mise en action des ON : il y a des choses qui peuvent paraître interpellantes mais il y a aussi des actions qui montrent que les ON se développent.

Un membre s'interroge sur l'évolution de nos textes : comment faire évoluer le Règlement Général progressivement d'AG en AG (thème par thème...).

### **Temps financier : Echanges**

Le Trésorier National et le Responsable Administratif présentent le Rapport Financier (disponible dans le dossier AG)

- Un nouvel indicateur économique est utilisé, le Résultat d'exploitation (REX).
- ERP Sage est maintenant étendu sur l'ensemble des structures (Hors SLA Groupes Locaux) l'activation des onglets au fur et à mesure permettra d'avancer sur plusieurs thématiques (facturation, moyen de paiement, immobilisation)
- Le nombre de comptes bancaires est passé de 1000 à 313, idem pour les signataires

- La Trésorerie est maintenant au niveau des 2 millions d'Euros, soit 3 mois d'engagement en terme de salaires.
- De date à date, on observe la diminution de 5 ETP
- Il conviendra de suivre l'évolution de la masse salariale avec attention en lien avec l'évolution automatique des salaires (GVT : +3% par an du fait de l'accord de branche)
- La voilure du budget correspond maintenant à ce que le service DAF peut gérer
- Le BFR (besoin en fond de roulement) est en cours d'amélioration

## Echanges

Plusieurs membres demandent en quoi le résultat net passant de -400k€ à -500k€ indique une évolution positive : il est répondu qu'il n'y a pas eu de vente de bien immobilier en 2016, contrairement à 2015 (435k€), et il y a eu une apuration des comptes déficitaires internes présents dans notre bilan depuis plusieurs années

Une attention est à apporter sur la diminution de la dotation aux amortissements, ce qui est un indicateur du taux de vieillissement important de nos biens meubles et immeubles: il faut se mettre à réfléchir à comment se procurer les moyens d'investir sur nos investissements

Il y a plus d'adhérents, les modèles des camps et des groupes évoluent

## Avis de la CAF

Adopté à l'unanimité des présents moins une voix

La CAF, réunie le samedi 22 Avril à Noisy le Grand, a entendu le rapport financier et examiné les annexes financières.

Cet important document s'appuie sur un processus de consolidation de l'ensemble des 239 comptabilités, facilité par les RAFT, et sur l'engagement de l'ensemble des forces salariées et bénévoles, dans un univers associatif encore très diversifié dans ses approches et pratiques comptables. La montée en puissance de l'ERP SAGE se poursuit à notre satisfaction. Saluons un travail conséquent de la DAF: analyse des comptes bancaires, fermetures et soldes des comptes inutilisés, réduction du nombre de comptes, analyse du fonctionnement carte bleue, guide administratif et financier, travail avec la BRED (moyens de paiement).

La CAF acte l'amélioration du résultat, fruit de l'effort collectif de l'ensemble de l'association, permettant une meilleure visibilité, une lisibilité accrue, une transparence satisfaisante. Ces éléments rassemblés sont de nature à aller vers un pilotage pertinent, à tous les niveaux. L'accès prochain, par internet, à leurs comptes, pour l'ensemble des structures, va dans ce sens. Nous notons une nouvelle cohérence entre budget, projet et comptabilité, qui remet chacun en responsabilité à son niveau.

Notre vigilance collective doit d'abord continuer à s'exercer sur la gestion de la trésorerie en lien avec le BFR, des solutions sont déjà expérimenté par des SLA (paiement de l'année dès la rentrée). La diminution constatée des produits d'activité est liée aux structures déficitaires fermées, il nous semble nécessaire de bien l'expliquer.

La masse salariale représente 35% du total des produits, restons vigilant car son augmentation est automatique (GVT).

En 2016, on n'enregistre que 18 793€ de ventes d'actifs (contre 427 238€ en 2015) nous avons donc un résultat 2016 avec une véritable amélioration de l'exploitation.

L'intégration et la reprise des comptes « toxiques » anciens se fait au niveau des comptes dit du « siège » ce qui explique le déficit exposé. (voir champagne ardennes)

De manière générale, la CAF attire l'attention du CD sur le timing très contraint qui ne permet pas facilement l'appropriation des documents.

En conclusion, nous mesurons l'efficacité des mesures prises et le résultat de ces mesures (EBE, juste prix, consolidation, contribution, cotisation, accompagnement, nettoyage bancaire, etc....) et émettons un avis favorable à ce compte financier.

## **Avis du CAC**

Il s'agit d'une bonne année, tant financièrement que dans le déroulé technique des contrôles

- Il y a 10 comptes Hors BRED pour lesquels des demandes de circularisation sont en cours
- Une simplification des comptes courants paraît un chantier à mener
- 2M€ en Trésorerie, c'est bien
- Les situations vécues précédemment viennent (entre autres) d'un non recours à l'emprunt
- Les frais de déplacement représentent 12% des produits d'exploitation, c'est beaucoup
- Une réflexion sur l'immobilier doit être menée ; il conviendra de faire des choix sur les lieux et les projets qui bénéficieront de ce réinvestissement

## **Délibération 2017-04-13 : Modification de l'ordre du jour**

**Indication :** proposition faite le Samedi après-midi, suite à l'avancée des travaux du samedi matin et suite au temps financier

**Sur proposition de la présidente, le Comité Directeur adopte la modification de l'ordre du jour.**

**14 POUR ; 0 CONTRE ; 0 ABSTENTION**  
**Unanimité des présents**

## **Délibération 2017-04-14 : Adoption de l'ordre du jour de l'AG**

**Rappel Statuts 8.2.3 :** Au plus tard 1 mois franc avant la date fixée pour l'assemblée générale, tous les membres la composant, ainsi que les autres participants régulièrement inscrits, reçoivent la convocation proprement dite ainsi que les documents qui seront soumis aux votes de l'assemblée générale : ordre du jour, rapports moral et d'activité, rapport financier et comptes de l'exercice clos, budget de l'exercice en cours, textes d'orientations, plan pluriannuel le cas échéant, appel à candidature aux postes à pourvoir, projets de résolutions, et tous documents jugés utiles par le comité directeur.

**Historique :** La proposition d'Ordre du jour a été distribuée et rapidement débattue une première fois lors du mini-CD d'avril. Une nouvelle proposition est distribuée.

**Le Comité Directeur adopte la proposition d'ordre du jour de l'Assemblée Générale.**

**14 POUR ; 0 CONTRE ; 0 ABSTENTION**  
**Unanimité des présents**

## **Délibération 2017-04-15 : Arrêt des comptes**

**Rappel 16.3 Statuts :** La commission {de contrôle, Nds} présente son rapport au comité directeur avant que celui-ci n'arrête les comptes de l'association.

**Indication :** la Commission de Contrôle indique, pendant la séance du Comité Directeur, ne pas être en mesure de fournir son rapport au Comité Directeur.

**Le Comité Directeur arrête les comptes de l'association.**

**Le Comité Directeur affecte le résultat au report à nouveau.**

**13 POUR ; 0 CONTRE ; 1 ABSTENTION**

### **Délibération 2017-04-16 : Evaluation du Délégué Général**

**Rappel RG 5.2 :** Le Comité Directeur {...} nomme chaque année 2 représentants membres du comité directeur qui, mandatés par celui-ci, procèdent à l'évaluation du travail du délégué général et en rendent compte au comité directeur

**Indication :** Délibération réalisée hors présence du Délégué Général

**Le Comité Directeur nomme Isabelle DHOYER et Marie-Anne DE VREYER afin de procéder à l'évaluation du travail du délégué général.**

**Par Consensus**

### **Délibération 2017-04-17 : Adoption des réponses aux motions**

**Rappel RG 4.4.3 :** La motion est votée en amont de l'assemblée générale par les congrès régionaux ou comités régionaux. Elle concerne l'association et appelle un vote politique oui ou non. Si elle est adoptée par l'assemblée générale, elle devient un texte qui devra être mis en œuvre par le comité directeur, qui en rendra compte.

Le vœu est proposé par un adhérent au moins, il concerne un fait d'actualité extérieur à l'association. Adopté par l'assemblée générale, il devient position politique de l'association et est médiatisé en ce sens. Il peut être présenté jusqu'à la veille de l'assemblée générale.

Chaque année le comité directeur indique la date limite de dépôt des motions. Il précise à toutes fins utiles les modalités d'étude de celles-ci.

**Indication :** après échanges, la proposition de réponse aux motions est soumise au vote.

**Le comité directeur adopte les réponses aux motions, telles que présentes dans le dossier AG.**

**10 POUR ; 1 CONTRE ; 3 ABSTENTIONS**

### **Délibération 2017-04-18 : Ouverture des Groupes de Travail du Comité Directeur de mai 2017**

**Historique :** Le Comité Directeur a pris l'usage d'ouvrir la dernière séance du CD aux adhérents de l'association en réflexion sur une candidature au CD. Cette année, les membres du CD se réuniront une dernière fois lors du weekend du 21 & 22 mai, dans le cadre des Groupes de Travail.

**Le Comité Directeur décide d'ouvrir les groupes de travail du weekend du 21 & 22 mai 2017 aux adhérents de l'association qui envisagent de se présenter à l'élection au Comité Directeur**

**13 POUR ; 0 CONTRE ; 1 ABSTENTION**

## **Délibération 2017-04-19 : Calendrier 2017-2018-2019**

**Historique :** une première proposition de calendrier a été succinctement présentée à la dernière séance du Comité Directeur.

**Indication :** Le calendrier adopté comprend le 2<sup>ème</sup> semestre 2017, l'ensemble de l'année 2018, et l'AG 2019

### **Le calendrier suivant est adopté :**

**2017 :** 16 & 17 septembre : CD

7 & 8 octobre : CD + CN

18 & 19 novembre : Académie des élus

16 & 17 décembre : CD

**2018** 27 & 28 janvier : rencontre des pôles

10 & 11 février : CD

7 & 8 avril : CD + CN

28 & 29 avril : CD

~~9 & 10 juin : Assemblée Générale (modification de la décision 2016-12-12 adoptée en séance de décembre 2016, NdS)~~

16 & 17 juin : Assemblée Générale

~~23 & 24 juin : CD~~

30 juin & 1er juillet : CD

15 & 16 septembre : CD

6 & 7 octobre : CN

15 & 16 décembre : CD

~~22 & 23 décembre : CD~~

**2019** 15 & 16 juin 2019 : AG

**14 POUR  
unanimité des présents**

## **Délibération 2017-04-20 : Adoption du Rapport Moral par le Comité Directeur**

**Historique :** Le projet de rapport moral a fait l'objet de plusieurs échanges et d'un travail continu tout au long du weekend.

**Le Comité adopte le rapport moral en vue de sa présentation à l'AG du 3-4 & 5 juin 2017**

**14 POUR  
unanimité des présents**

NdS : Note du Secrétaire, élément d'information rajouté dans le cadre du Compte-Rendu par le secrétaire élu du Comité Directeur ne faisant partie intégrante ni texte voté, ni du document officiel, permettant une compréhension du texte plus aisée.